

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 OCTOBRE 2024**

Objet : IUT : création d'un diplôme inter-universitaire (DIU) de préparation à la conduite ferroviaire

Le conseil d'administration de l'Université Paris Nanterre,

- Vu le code de l'éducation, et notamment son article L.712-3 ;
- Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre et notamment l'article 11 ;
- Vu le règlement intérieur des conseils centraux adopté par le conseil d'administration du 24 janvier 2022 ;
- Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 14 octobre 2024 ;

Considérant qu'il revient au conseil d'administration d'approuver la création d'un diplôme inter-universitaire (DIU) de préparation à la conduite ferroviaire ;

Après en avoir délibéré :

Article Unique :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés la création d'un diplôme inter-universitaire (DIU) de préparation à la conduite ferroviaire.

Nombre des membres en exercice : 40

Pour : 26

Contre : 5

Abstentions : 0

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre





Service de Pilotage de l'Offre de Formation (SP OdF)
Direction des Etudes et de la Formation (DEF)

Campagne d'Habilitation (Contrat 2020-2025)

**Demande d'autorisation à délivrer
un Diplôme d'Université (DIU)**

Intitulé DIU:
Préparation à la Conduite Ferroviaire

- Dossier de :**
- création d'un DIU**
- renouvellement d'un DIU avec modifications**
- renouvellement d'un DIU sans modifications**
- Transformation d'une agrégation en DIU**

Structure DIU dossier :

- | | |
|----------|------------------------------------|
| Partie A | Fiche signalétique |
| Partie B | Description pédagogique DIU projet |
| Partie C | Contenu de la formation |
| Partie D | Pilotage de la formation |
| Partie E | Equipe de formation |
| Partie F | Budget |

Avis favorable exprimé par les membres de la commission de la formation et de la vie universitaire du 14 octobre 2024 et approuvé par le conseil d'administration du 21 octobre 2024.

PARTIE A : Fiche signalétique

Les informations ci-dessous sont indispensables pour l'enregistrement DIU dans Apogée et pour les remontées SISE.

Intitulé DIU :	
Libellé long (60 caractères max) :	Préparation à la Conduite Ferroviaire
Libellé court (25 caractères max) :	DIU PCF
Domaine LMD¹ :	STS
Champ de formation² :	B5
Secteur disciplinaire SISE³ :	15
Composante responsable :	IUT (département GEII)
Composante gestionnaire (si différente) :	
Modalité(s) d'enseignement⁴ :	Présentiel
Niveau d'entrée (Bac +)⁵ :	Bac
Niveau de sortie (Bac +)⁶ :	Bac
Sélectivité :	Entretien, tests
Durée de la formation⁷ :	4 mois
Nombre de crédits ECTS global :	40
Régime(s) d'inscription autorisé(s) :	Formation continue
Droits d'inscription envisagés⁸ :	Formation continue tarif unique : 2000 €
Première année de recrutement :	2024/2025
Ce diplôme est-il inscrit au RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) ?	NON
Ce diplôme est-il inscrit au Répertoire spécifique (Inventaire, avant la loi DIU 5.09.2018) ?	NON
Ce diplôme bénéficie-t-il d'un label / Certification ?	NON

Processus d'habilitation

¹ ALL / SHS / DEG / STS.

² Voir Annexe 1 à la fin DIU présent document.

³ Voir Annexe 2 à la fin DIU présent document.

⁴ Précisez : enseignement entièrement présentiel ; enseignement entièrement à distance ; enseignement mixte (le détail sera précisé dans la partie C2 DIU dossier). IMPORTANT : Dès lors que COMETE est sollicité pour l'enseignement à distance, son avis est requis.

⁵ Ou niveau européen pour les langues.

⁶ Ou niveau européen pour les langues.

⁷ Précisez le nombre de semestres sur lesquels la formation se déroule.

⁸ Les tarifs définitifs seront votés en CA. Les droits d'inscription envisagés doivent correspondre aux sommes nécessaires pour faire fonctionner la formation (non compris les droits BU qui s'ajoutent systématiquement à toute inscription principale et CVEC qui s'ajoute pour certains étudiants).

Partie à remplir par les porteurs du projet :

Date et avis du conseil de la composante responsable :

Date et avis du conseil de la composante gestionnaire :

Conseil de l'IUT du 10/09 /2024 – Avis

Date et avis du conseil de COMETE, le cas échéant :

Date et avis du conseil de la DFCA, le cas échéant :

Partie réservée à la DEF / SPOdF :

Date et avis de la CFVU :

Date et décision du CA :

I. Intitulé DIU Diplôme d'Université :

- En français : DIU Préparation à la Conduite Ferroviaire
 - En anglais : Preparation for railway driving
-

II. Ce diplôme d'Université correspond-il

- Au **renouvellement** d'un diplôme existant ? NON

Si oui, lequel :

Date de création DIU diplôme ?

IMPORTANT : Toute demande de renouvellement doit être accompagnée d'un bilan DIU existant.

- À la **reprise partielle** d'un diplôme existant ? NON

Si oui, lequel :

- Date de création DIU diplôme ?

10/07/2018 à l'Université d'Evry-Val-d'Essonne

Arrêté DOF/2018/149/A DIU 10 juillet 2018 relatif à l'accréditation DIU diplôme d'université « Préparation à la Conduite Ferroviaire »

IMPORTANT : Toute demande de reprise partielle doit être accompagnée d'un bilan DIU existant.

- À la **transformation d'une agrégation** existante ? NON

Si oui, laquelle :

Date de création de l'agrégation ?

- À une **création ex nihilo** ? partiellement car le Diplôme d'Université (DIU) de « Préparation à la Conduite Ferroviaire » (DIU PCF) existe depuis 5 ans à l'Université d'Evry.

Suite au partenariat entre Aix-Marseille Université et l'Université d'Evry-Val-d'Essonne – Université Paris-Saclay, ce DIU a été transformé en Diplôme Inter-universitaire d'Université (« DIU PCF ») pour développer l'action sur la région PACA, notamment sur le site de Marseille Saint-Charles.

La SNCF a soutenu ce projet de création DIU PCF, dont les recrutements se font conformément aux arrêtés des 6 juin 2010 et 17 juillet 2015 relatifs à la certification des conducteurs de train.

Note d'opportunité :

La SNCF face à un marché ouvert à la concurrence a particulièrement besoin de faire monter en compétences ses collaborateurs ou former plus largement au métier de conducteurs-rices de train. Notre ambition est d'amener le bénéficiaire en réorientation ou souhaitant suivre une formation à une insertion professionnelle immédiate.

Le métier est en tension sur l'ensemble du territoire.

La mise en réseau des universités (Aix-Marseille Université, Université d'Evry-Val-d'Essonne – Université Paris-Saclay, Université Gustave Eiffel, Université Côte-d'Azur, Université Paris Nanterre) permet de faire un maillage Nord-Sud permettant de couvrir l'ensemble du territoire en proposant une maquette pédagogique commune.

Ce rapprochement des universités répond aux besoins de la SNCF sur ces métiers en tension liés aux départs à la retraite, aux mobilités externes vers la concurrence.

De plus, cela permet d'alimenter un vivier de nouveaux talents, de valoriser des métiers techniques, favoriser la féminisation du métier.

Est-ce qu'il existe un partenariat ou une convention avec un autre (ou d'autres) établissement d'enseignement supérieur public, une institution privée ? OUI

Si oui, lequel ?

- Université d'Evry-Val-d'Essonne
- Université Gustave Eiffel
- Université Côte d'Azur
- Université d'Aix-Marseille
- SNCF
- Centre d'Accompagnement Pédagogique et Professionnel (CA2P)

Fournir les documents de l'accord (partenariat, convention, ...)

En pièces jointes

III. Directeur(s) de l'équipe de formation :

Directeur/trice

Nom : LEZE

Prénom : Patricia

Composante de rattachement : GEII

Equipe de recherche : LEME

Discipline principale enseignée : Energie, radiocommunication, hyperfréquences

Section CNU : 63

Tel : 01 40 97 48 34

E – Mail universitaire: patricia.grassin@parisnanterre.fr

Le cas échéant : co-directeur/trice / directeur/trice adjoint/e

Nom : SAUVAGET

Prénom : Nicolas

Composante de rattachement : GMP

Discipline principale enseignée : ingénierie mécanique

Section CNU : agrégé

Equipe de recherche :

Tel : nicolas.sauvaget@parisnanterre.fr

E – Mail universitaire : 01 40 97 41 09

IV. Service formation Continue en charge de l'administratif :

Nom et prénom du/de la responsable : SAINT SURIN Géraldine

Bâtiment : la Danseuse

Bureau : D11.2.3

Email universitaire : saintsug@parisnanterre.fr

Téléphone : 01 40 97 48 85

V. Lieu(x) d'enseignement :

IUT Ville-d'Avray

50 rue de Sèvres – 92410 Ville d'Avray

VI. Salles :

1 salle informatique fixe ou mobile, les stagiaires seront équipés informatiquement par l'IUT (prêt de PC portables).

1 salle pour 14 stagiaires, mise à disposition par l'IUT Ville d'Avray sur son site, pendant 8 semaines, à raison de 35h par semaine.

L'ensemble des 266h de cours se déroulera au sein de l'IUT Ville d'Avray mais seules 28h de cours (communication et Informatique) seront dispensées par des enseignants de l'IUT et rémunérés par celui-ci. Les 238h restant seront assurées par des formateurs invités (missionnés par les partenaires CAP2 et SNCF). Une salle informatique fixe ou mobile sera mise à leur disposition.

Quels sont vos besoins précis en locaux ? (*par exemple : une salle de 18 étudiants pour 4 créneaux de 2h, dont 1 créneau de 2h dans une salle audiovisuelle et 1 créneau de 2h dans une salle informatique*)

PARTIE B : Description pédagogique du projet

I. Objectifs généraux de la formation

1/ Décrivez les objectifs généraux de la formation.

L'objectif du DIU Préparation à la Conduite Ferroviaire est la valorisation du métier de conducteur roulant par un diplôme reconnu et d'attester la formation des conducteurs de train. Cela permet aux participants de découvrir, en l'apprenant, un métier, de voir si ce métier leur convient et, cela permet au partenaire de découvrir des stagiaires pour les embaucher en CDI à la suite du stage (et du diplôme).

2/ La formation délivrée entend-elle privilégier une orientation particulière ?

	Oui / non	Si oui, précisez :
La poursuite d'études	NON	Etudes visées :
L'insertion professionnelle	OUI	Secteurs d'activité et métiers visés : ferroviaire- Conducteur
La préparation de concours	NON	Concours visés :
L'acquisition d'une (de) compétence(s)	OUI	Compétences visées : Préparation à la conduite ferroviaire
Autres (précisez) :		

II. Pertinence et positionnement de la formation

1/ La formation proposée est-elle dispensée dans d'autres établissements (de la région Ile-de-France ou en dehors), y compris sous la forme de la préparation à un diplôme national ?

	Oui / Non	Si oui, précisez lesquels :
En présentiel	oui	Université d'Evry-Val-d'Essonne, Université Gustave Eiffel, Université Côte d'Azur, Université Aix-Marseille
A distance	non	
En mode mixte	non	

2/ Pourquoi la formation est-elle organisée dans le cadre d'un diplôme d'université plutôt que dans le cadre d'un diplôme national (licence, licence professionnelle ou master) ?

Les stagiaires recrutés doivent être opérationnels très rapidement. La SNCF a pour objectif de former et de recruter de futurs conducteurs de train. Les connaissances acquises en formation sont un préalable à leur embauche en CDI par la SNCF, et c'est dans cette entreprise qu'ils termineront la formation qui leur permettra de conduire des trains.

3/ Précisez la nature du (des) public(s) visé(s) dans la formation, et les effectifs prévisibles :

Public FC uniquement.

	En formation initiale	En formation continue (FC)
	Formation initiale	Apprentissage
En présentiel		X
A distance		
En mode mixte		

4/ Comment la formation sera-t-elle portée à la connaissance de ces publics et promue ?

Elle sera promue par l'ensemble des universités portant le DIU, par la SNCF et par le Centre d'Accompagnement Pédagogique et Professionnel (CA2P).

III. Objectifs d'apprentissage de la formation au regard des objectifs généraux définis ci-dessus

1/ Le DIU a-t-il été conçu dans une logique de blocs de compétences ? (Préciser, le cas échéant, s'il reprend un bloc de compétences d'un diplôme national).

Non

2/ Quels sont les objectifs d'apprentissage en termes de savoirs (connaissances disciplinaires, connaissances pluridisciplinaires, connaissances méthodologiques, connaissances linguistiques, ...) ?

- Acquérir les savoirs de base : électricité, mécanique, électrotechnique
- Méthodologie, informatique et communication professionnelle
- Comprendre le fonctionnement du matériel ferroviaire, les règles de sécurité, les instructions indiquées par des instruments de bords, le fonctionnement général des moteurs utilisés en traction ferroviaire, les principes de fonctionnement des systèmes de freinage et leurs conditions d'utilisation, connaître la signalisation et les règles d'exploitation
- Acquérir les règles de la conduite ferroviaire, le fonctionnement d'une ligne ferroviaire
- S'initier aux basiques de la conduite
- Connaître la signalisation et les règles d'exploitation

3/ Quels sont les objectifs d'apprentissage en termes de savoir-faire et savoir-être (savoir travailler en groupe, savoir animer une équipe, savoir négocier, savoir synthétiser...) ?

Savoir-être :

- Gérer : son temps et son stress, les situations conflictuelles, les relations avec sa hiérarchie
- Communication professionnelle, compréhension des enjeux
- Respecter les consignes

IV. L'entrée dans la formation

1/ La capacité d'accueil de la formation est-elle limitée ? OUI

Précisez le nombre maximal de personnes qui peuvent être accueillies :

	En formation initiale		En formation continue (FC)
	Formation initiale	Apprentissage	
En présentiel			14
A distance			
En mode mixte			

Un dédoublement des groupes en présentiel à partir de 35 étudiants est-il prévu ? NON

Précisez le nombre minimal de personnes nécessaires pour ouvrir la formation :

	En formation initiale		En formation continue (FC)
	Formation initiale	Apprentissage	
En présentiel			7 stagiaires
A distance			
En mode mixte			

Précisez les critères qui ont conduit à ces nombres (locaux, enseignants, matériels, débouchés professionnels, équilibre financier ...) :

Les salles et les enseignants disponibles, le nombre de stagiaires recrutés.

La grille des coûts nous a permis d'établir un seuil de rentabilité à 7 stagiaires. Par ailleurs, la convention précise que chaque session de formation avec une limite inférieure de 14 000 € hors taxe pour la réalisation des heures prévues selon le cahier des charges joint.

2/ Quelles sont les conditions requises pour pouvoir candidater à une inscription au diplôme considéré ? (*Diplômes d'accès requis et/ou expérience professionnelle requise*)

- BAC obligatoire ou diplôme équivalent de niveau 4
- Avoir 18 ans révolus à la date d'entrée en formation
- Accepter d'être mobile

3/ Quels sont les pré-requis (disciplinaires, méthodologiques, etc.) pour suivre la formation avec des chances réelles de réussite ?

- Respect des procédures et Rigueur,
- Bonne condition physique,
- Polyvalence,
- Concentration et résistance au stress

4/ Un processus d'orientation et/ou d'évaluation à l'entrée dans la formation est-il organisé ? OUI

5/ Un processus de sélection à l'entrée dans la formation est-il organisé ? OUI

Si oui précisez lequel et distinguez, si cela est nécessaire, ce qui est envisagé pour le public de la formation initiale de ce qui est prévu pour le public de la formation continue.

- Passer le MOOC SNCF <https://snfc-mooc.fr/> – fournir attestation de réussite et pourcentage par items
- Tests psychotechniques et évaluation psychologique par un psychologue agréé
- Entretien de recrutement avec l'entreprise partenaire
- Visite médicale

VI. Modalités (structures et procédures) de suivi des publics en formation

1/ Le suivi des publics en formation est-il assuré par un Conseil de perfectionnement ?
OUI

2/ Quelle est la procédure de suivi des étudiants ou des stagiaires de formation continue mise en œuvre par l'équipe de formation ?

Etudiants	Stagiaires de la formation continue
	<p>Plusieurs réunions entre le référent formation et le partenaire afin de faire le point sur l'évolution et l'évaluation de chaque stagiaire.</p> <p>Les cours se déroulant au sein de l'IUT, l'équipe de formation sera en contact régulier avec les stagiaires.</p>

PARTIE C : Contenu pédagogique

C1/ Présentation synthétique des semestres d'enseignement :

Attention : Les intitulés des UE (Unité d'Enseignement) et, à l'intérieur des UE, des EC (Eléments constitutifs) renseignés ci-dessous sont les intitulés définitifs, qui serviront au codage de la maquette sur APOGEE et qui seront stables sur toute la durée du contrat 2020-2025.

Intitulé des Unités d'Enseignements (UE) et des éléments constitutifs		obligatoire	Volumes horaires			ECTS	LIEU DES COURS
Code	Intitulés	optionnel	CM	TD	TP	UE/EC	
UE1	Les métiers du Rail					3	IUT VILLE D'AVRAY
EC11	Histoire du Rail	obligatoire		7		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC12	Structure du Transport Ferroviaire	obligatoire		7		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC13	Les entreprises Ferroviaires	obligatoire		7		1	IUT VILLE D'AVRAY
UE2	Sécurité – Généralités					3	IUT VILLE D'AVRAY
EC21	Conditions d'exercice de la fonction de conducteur et prescription (IN 1516)	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC22	Vocabulaire – Principes de Communication	obligatoire		2	1,5	1	IUT VILLE D'AVRAY
EC23	Procédures de communication - Enregistrement conduite	obligatoire		7		1	IUT VILLE D'AVRAY
UE3	Réseau					10	IUT VILLE D'AVRAY
EC31	Signalisation – Principes	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC32	Système d'espacement des trains – Régimes d'exploitation	obligatoire		7	7	1	IUT VILLE D'AVRAY
EC33	Signalisation au sol	obligatoire		21		2	IUT VILLE D'AVRAY
EC34	Signalisation à main	obligatoire			3,5	1	IUT VILLE D'AVRAY
EC35	Régime général d'exploitation Voie Unique	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC36	Types d'arrêt	obligatoire		7	7	2	IUT VILLE D'AVRAY
EC37	Évolutions - Service des circulations (RC A-B 2a n°1)	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC38	Equipement en Personnel	obligatoire		3,5		1	IUT VILLE D'AVRAY
UE4	Engin Moteur					5	
EC41	Découverte du fonctionnement	obligatoire		7	7	1	IUT VILLE D'AVRAY
EC42	Opérations techniques	obligatoire		7	14	2	IUT VILLE D'AVRAY
EC43	Dispositif de sécurité et Automatisme	obligatoire		7	14	2	IUT VILLE D'AVRAY
UE5	Mission – Circulation des trains					4	IUT VILLE D'AVRAY
EC51	Circulation des trains	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC52	Départ des Trains – Mise en marche	obligatoire		7	7	1	IUT VILLE D'AVRAY
EC53	Respect de l'horaire – Exécution du service du train	obligatoire		3,5		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC54	Etudes de lignes	obligatoire		7		1	IUT VILLE D'AVRAY
UE6	Cours théoriques dispensés par l'IUT					2	IUT VILLE D'AVRAY
EC61	Expression et Communication	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
EC62	Informatique	obligatoire		14		1	IUT VILLE D'AVRAY
UE7	Mémoire et soutenance					13	IUT VILLE D'AVRAY
EC71	Mémoire	obligatoire				3	IUT VILLE D'AVRAY
EC72	Stage	obligatoire				10	IUT VILLE D'AVRAY
TOTAUX				205	61	40	

Si la formation excède 2 semestres, dupliquez les tableaux ci-dessus en numérotant les semestres suivants (S3, S4, etc.).

C2/ Présentation détaillée des semestres d'enseignement

→ Dupliquez le tableau ci-dessous autant de fois qu'il est nécessaire en fonction du nombre d'UE, en renseignant à chaque fois :

-le semestre, le n° de l'UE et son intitulé

-les EC qui composent chaque UE

Si le du comporte 2 UE au semestre 1 et 2 UE au semestre 2, vous devez remplir 4 tableaux.

IMPORTANT: Conservez le format paysage pour les tableaux qui suivent.

Important :

- coeff. : Coefficient de pondération des EC (*par défaut, coeff. 1)*
 - T.pers. : Travail personnel pour l'étudiant
 - Modalités d'enseignement : P = en présentiel ; EAD = à distance ; M = mixte, E = extérieur (en cas de co-habilitation par ex, EC pris en charge par un établissement autre que UPN)
 - Code EC: Si l'EC est mutualisé avec un EC de diplôme national, c'est le code de l'EC du diplôme national qui doit être utilisé. Votre responsable administratif peut vous fournir ces codes. Si l'EC n'est pas mutualisé, votre responsable administratif vous créera un code selon les règles de codification Apogée et vous le fournira.
- Attention :
- La mutualisation implique un même contenu, un même nombre d'ECTS et un même volume horaire. Si le public du entraîne un TD supplémentaire, il faut intégrer ce coût supplémentaire dans le budget (partie F).
 - Tout code non conforme aux règles normalisées de codage entraînera une irrecevabilité du dossier.

		UE n°1						Intitulé de l'UE : Les métiers du Rail					
		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement			Mutualisation avec un EC d'un diplôme national			
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E		
EC11	Histoire du Rail	1	1		7			x					
EC12	Structure du Transport Ferroviaire	1	1		7			x					
EC13	Les entreprises Ferroviaires	1	1		7			x					
Total →		3		21		21							

		UE n°2						Intitulé de l'UE : Sécurité – Généralités					
		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement			Mutualisation avec un EC d'un diplôme national			
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E		
EC21	Conditions d'exercice de la fonction de conducteur et prescription (IN 1516)	1	1		14			x					
EC22	Vocabulaire – Principes de Communication	1	1		2	1,5		x					
EC23	Procédures de communication – Enregistrement conduite	1	1		7			x					
Total →		3		23		1,5							24,5

UE n°3		Intitulé de l'UE : Réseau						Mutualisation avec un EC d'un diplôme national			
Intitulé des éléments constitutifs		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement	Mutualisation avec un EC d'un diplôme national			
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E
EC31	Signalisation – Principes	1	1			14		x			
EC32	Système d'espacement des trains – Régimes d'exploitation	1	1		7	7		x			
EC33	Signalisation au sol	2	2		21			x			
EC34	Signalisation à main	1	1			3,5		x			
EC35	Régime général d'exploitation Voie Unique	1	1		14			x			
EC36	Types d'arrêt	2	2		7	7		x			
EC37	Évolutions - Service des circulations (RC A-B 2a n°1)	1	1		14			x			
EC38	Equipement en Personnel	1	1		3,5			x			
Total →		10		80,5	17,5	98					

UE n°4		Intitulé de l'UE : Engin Moteur						Mutualisation avec un EC d'un diplôme national			
Intitulé des éléments constitutifs		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement	Mutualisation avec un EC d'un diplôme national			
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E
EC41	Découverte du fonctionnement	1	1		7	7		x			
EC42	Opérations techniques	2	2		7	14		x			
EC43	Dispositif de sécurité et Automatisme	2	2		7	14		x			
Total →		5		21	35	56					

		UE n°5		Intitulé de l'UE : Mission- Circulation des trains						Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement			Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E
Intitulé des éléments constitutifs											
EC51	Circulation des trains	1	1		14			x			
EC52	Départ des Trains – Mise en marche	1	1		7	7		x			
EC53	Respect de l'horaire – Exécution du service du train	1	1		3,5			x			
EC54	Etudes des lignes	1	1		7			x			
Total →		4		31,5	7	7					
		UE n°6		Intitulé de l'UE : Mission- Cours théoriques						Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
Intitulé des éléments constitutifs		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement			Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E
EC61	Expression et Communication	1	1		14			x			
EC62	Informatique	1	1		14			x			
Total →		2		28	28	28					

		UE n°6		Intitulé de l'UE : Mission- Cours théoriques						Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement			Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E
Intitulé des éléments constitutifs											
EC61	Expression et Communication	1	1		14			x			
EC62	Informatique	1	1		14			x			
Total →		2		28	28	28					

		UE n°7		Intitulé de l'UE : Mémoire et soutenance						Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
		Coeff.	Crédits	Volume horaire semestriel étudiant			Modalité d'enseignement			Mutualisation avec un EC d'un diplôme national	
				CM	TD	TP	T. pers.	P	EAD	M	E
Intitulé des éléments constitutifs											
EC71	Mémoire	3	3					x			
EC72	Stage	10	10					x			
Total →		13									

Pour 2024/25, il s'agirait d'une session unique.

→ Dupliquez les tableaux ci-dessus autant de fois que nécessaire avant la ligne continue ci-dessous.

C3/ Evaluation des étudiants et des stagiaires

- L'évaluation des étudiants est-elle organisée au niveau des EC⁹ ? OUI
- Le DIU « préparation à la conduite ferroviaire » est évalué sous forme de contrôle continu et par un examen final (épreuves écrites, orales, TP) pour l'ensemble des UE hors mémoire et stage.
- le mémoire formalise une étude technique réalisée dans le cadre du stage
- l'évaluation du stage comprend : le rapport de stage, la soutenance et la note de stage qui est donnée par l'entreprise

C4/ Description succincte du contenu des EC

Dupliquez et remplissez le tableau ci-dessous autant de fois qu'il est nécessaire en fonction du nombre d'EC que contient le diplôme. Précisez à chaque fois le semestre et l'UE, la formule d'examen (CC pour contrôle continu, CT pour contrôle terminal) si l'évaluation se fait au niveau des EC¹⁰ et la nature de l'évaluation (exemples : Moyenne des devoirs et travaux réalisés pendant le semestre ; Oral sur le texte au programme ; etc.).

L'évaluation se fait au niveau des EC

	<i>Description et contenu des UE</i>	<i>Formule d'examen</i>	<i>Nature de l'évaluation</i>
UE1	Les métiers du Rail	Contrôle continu (CC), contrôle terminal (CT)	Ecrit, oral
EC11	Histoire du Rail	CC, CT	Ecrit, oral
EC12	Structure du Transport Ferroviaire	CC, CT	Ecrit, oral
EC13	Les entreprises Ferroviaires	CC, CT	Ecrit, oral
UE2	Sécurité – Généralités	CC, CT	Ecrit, oral
EC21	Conditions d'exercice de la fonction de conducteur et prescription (IN 1516)	CC, CT	Ecrit, oral
EC22	Vocabulaire – Principes de Communication	CC, CT	Ecrit, oral
EC23	Procédures de communication - Enregistrement conduite	CC, CT	Ecrit, oral
UE3	Réseau	CC, CT	Ecrit, oral
EC31	Signalisation – Principes	CC, CT	Ecrit, oral
EC32	Système d'espacement des trains – Régimes d'exploitation	CC, CT	Ecrit, oral
EC33	Signalisation au sol	CC, CT	Ecrit, oral
EC34	Signalisation à main	CC, CT	Ecrit, oral
EC35	Régime général d'exploitation Voie Unique	CC, CT	Ecrit, oral
EC36	Types d'arrêt	CC, CT	Ecrit, oral
EC37	Évolutions - Service des circulations (RC A-B 2a n°1)	CC, CT	Ecrit, oral
EC38	Equipement en Personnel	CC, CT	Ecrit, oral
UE4	Engin Moteur	CC, CT	Ecrit, oral

⁹ Rappel : Lorsque l'évaluation des étudiants s'opère au niveau de chacun des éléments constitutifs de l'UE, le résultat obtenu à celle-ci est donné par la moyenne pondérée des notes acquises aux différents éléments constitutifs (compensation intra UE).

¹⁰ Si l'évaluation se fait au niveau des UE, supprimez les lignes.

EC41	Découverte du fonctionnement	CC, CT	Ecrit, oral
EC42	Opérations techniques	CC, CT	Ecrit, oral
EC43	Dispositif de sécurité et Automatisme	CC, CT	Ecrit, oral
UE5	Mission – Circulation des trains	CC, CT	Ecrit, oral
EC51	Circulation des trains	CC, CT	Ecrit, oral
EC52	Départ des Trains – Mise en marche	CC, CT	Ecrit, oral
EC53	Respect de l'horaire – Exécution du service du train	CC, CT	Ecrit, oral
EC54	Etudes de lignes	CC, CT	Ecrit, oral
UE6	Cours théoriques dispensés par l'IUT	CC, CT	Ecrit, oral
EC61	Expression et Communication : Communication professionnelle Préparation à la soutenance	Contrôle continu	Orale
EC62	Informatique : Initiation Word, Excel, Power Point Réalisation d'une présentation power point	Contrôle terminal	Evaluation technique du power point présenté lors de la soutenance et du rapport de stage
UE7	Mémoire et soutenance		
EC71	Mémoire		
EC72	Stage		

C5/ Conditions d'obtention DIU diplôme

1/ Les UE se compensent-elles entre elles ? NON

2/ Les semestres se compensent-ils entre eux ? NON

La compensation s'entend ici comme la compensation entre les premier et deuxième semestres DIU

3/ Conditions d'obtention DIU diplôme et attribution des mentions :

Obtention de 10/20 dans chaque UE.

Obtention de 08/20 dans chaque EC

Une **mention** est-elle attribuée selon le résultat obtenu à l'année ?

NON

→ Si oui, le calcul de ce résultat se fait en intégrant l'ensemble des UE qui entrent dans la structuration de la formation, en tenant compte de la pondération qui a été affectée à chaque élément pédagogique.

→ Une mention est alors attribuée selon ce résultat :

« Passable » si :	$10 \leq \text{résultat} < 12$
« Assez bien » si :	$12 \leq \text{résultat} < 14$
« Bien » si :	$14 \leq \text{résultat} < 16$
« Très bien » si :	Résultat ≥ 16

3/ Les UE et EC sont-ils **capitalisables** ?

Une unité d'enseignement est acquise et capitalisée dès lors que l'étudiant est déclaré admis ou admis par compensation à celle-ci.

OUI

PARTIE D : Suivi de la formation

- Pour les DIU en renouvellement/restructuration, remplir les parties D1 et D2.
- Pour les DIU en création, remplir la partie D2 uniquement.

D1/ Bilan de la formation pour le contrat 2020-2025

Fournir un bilan sur l'évolution de la formation qui fasse apparaître :

1/ L'évolution des effectifs :

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Inscriptions administratives					
Inscriptions pédagogiques					
Nombre de diplômés					

2/ L'évolution du budget :

	2019/2020	2020/2021	2021/2022	2022/2023	2023/2024
Recettes					
Dépenses					
Solde					

IMPORTANT : Un DIU régulièrement déficitaire ne pourra pas être prolongé.

3/ Le suivi des diplômés (insertion professionnelle, poursuites d'études, concours...) :

4/ Les perspectives de développement

D2/ Pilotage et organisation DIU suivi pour le contrat 2020-2025

1/ Composition DIU Conseil de perfectionnement (même composition que pour un DN, voir charte des conseils de perfectionnement) :

Le conseil de perfectionnement est composé des deux responsables de formation de l'UPN pour le DIU, des représentants des universités partenaires et de la SNCF et des représentants des stagiaires.

PARTIE E : Composition de l'équipe de formation

Indiquez tous les membres de l'équipe de formation :

- Universitaires (PR / MCF) :

Nom	Prénom	Grade	Section CNU	Université / UFR de rattachement
LEZE	Patricia	MCF		UPN/ IUT Ville d'Avray

- Autres personnels de l'université (PRAG, PRCE, PAST/MAST...) :

Nom	Prénom	Fonction exercée
SAUVAGET	Nicolas	PRAG

- Intervenants extérieurs (vacataires) :

Pas d'intervenants extérieurs rétribués par l'université mais des formateurs invités.

Nom	Prénom	Organisation / Entreprise	Fonction exercée
		CA2P	Formateur technique
		SNCF	Formateur technique

PARTIE F : Budget

Compléter la grille des coûts (document Excel)

**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 21 OCTOBRE 2024**

Article 1 :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la convention CV 2024-426 collaboration pour encadrement doctorant – ADEME.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 25

Contre : 5

Abstention : 0

Article 2 :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés, la convention CV 2024 - 216 Accord de coopération scientifique et de mobilité - université du Québec à Trois-Rivières (UQTR /UPN).

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 24

Contre : 5

Abstention : 0

Article 3 :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés l'ensemble des conventions de formation mentionnées ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 24

Contre : 5

Abstention : 0

Article 4 :

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité des suffrages valablement exprimés par ses membres présents ou représentés l'ensemble des conventions autres mentionnées ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 36

Pour : 23

Contre : 9

Abstention : 0

Visa de la Présidente de l'Université Paris Nanterre



